

A.L MANAGEMENT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 12 route du Stade
33650 MARTILLAC**

844 446 260 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE LA GÉRANCE DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 12 décembre,

Au siège social,

Le soussigné Alain LAQUEYRERIE, gérant de la société A.L MANAGEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, divisé en 2 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré dans le même département par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 12 route du Stade, 33650 MARTILLAC au Résidence ROLLA, Rue Alfred de Musset, Entrée C, appartement 626, 33400 TALENCE à compter du 12 décembre 2023, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'associé unique,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : Résidence ROLLA, Rue Alfred de Musset, Entrée C, appartement 626, 33400 TALENCE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Monsieur Alain LAQUEYRERIE

Le Gérant

